



## Quels liens entre les troubles « DYS » et les situations d'illettrisme ?

### Réflexions et pistes pour la formation d'adultes

Les situations relevant de l'illettrisme et de la dyslexie pour les adultes prêtent à confusion et méritent des éclaircissements, car toutes les personnes en situation d'illettrisme ne sont pas dyslexiques, et inversement.

Cependant, il y a davantage de personnes dyslexiques parmi les personnes en situation d'illettrisme que dans la population générale.<sup>1</sup>

*Deux champs de recherche distincts et distants, celui du social (socio-culturel) et celui du médical (ou de la santé publique), éloignés par les années séparant l'enfant et l'adolescent scolarisés, de l'adulte apprenant, travaillant ou pas.*

- **(re)Définir illettrisme, difficultés et troubles d'apprentissage**

Il existe donc des liens entre les dysfonctionnements cognitifs, les difficultés d'apprentissage et les situations d'illettrisme. Par situations d'illettrisme, nous entendons celles dans lesquelles le recours à l'écrit (lecture et écriture) est empêché, nous revenons sur la définition et la genèse du terme « illettrisme » dans les paragraphes suivants.

Concernant les difficultés d'apprentissage, il faut distinguer les facteurs liés au contexte environnemental (absentéisme, rejet scolaire, ...) des facteurs fonctionnels, soit des troubles du langage écrit, regroupés sous le terme générique de « troubles du spectre DYS » (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, dyspraxie...).

De plus, les signes précurseurs des situations d'illettrisme apparaissent durant la scolarité, dont les évaluations et les contenus sont basés sur la maîtrise des écrits et de l'écriture (littératie). **Les troubles « DYS » sont donc des causes possibles de l'illettrisme<sup>2</sup>.**



*L'illettrisme, phénomène touchant 7 % de la population française âgée de 18 à 65 ans. Après avoir été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, écrire, compter, s'orienter dans l'espace et le temps) pour être autonomes au quotidien dans un environnement social, professionnel, où les pratiques de lecture et d'écriture sont prégnantes. Ainsi, les troubles « DYS » sont reconnus comme une des causes de l'illettrisme, et non la seule, quand ils ne sont pas repérés, diagnostiqués et pris en charge correctement et suffisamment à l'avance.*

<sup>1</sup> Cf. la plaquette de sensibilisation illettrisme troubles des apprentissages, ANLCI-FNO, 2015

<http://www.anlci.gouv.fr/Mediotheque/Outils-ANLCI/Plaquette-de-sensibilisation-illettrisme-troubles-des-apprentissages-ANLCI-FNO-2015>

<sup>2</sup> D'après l'enquête Insee 2012, la moitié des personnes en situation d'illettrisme a plus de 45 ans. Plus de la moitié exerce une activité professionnelle. 71 % d'entre elles parlaient uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans

Ainsi, les troubles « DYS » sont reconnus comme une des causes de l'illettrisme, mais non la seule, quand ils ne sont pas repérés, diagnostiqués et pris en charge correctement et suffisamment à l'avance.

De nombreux jeunes sortent de l'école sans savoir suffisamment lire pour faire face aux situations de lecture dans notre société, privés de l'écrit comme outil de compréhension, de réflexion, d'analyse, de création et d'action. Lors des Journées Défense Citoyenneté (JDC), 9,5% des jeunes Français sont identifiés comme étant en difficulté de lecture.<sup>3</sup>

Certains pensent que l'on assiste à une véritable prolifération des « DYS ». En écoutant les acteurs de l'apprentissage et autres professionnels, les « *dysfficultés* » sont grandes face au repérage, à la distinction entre « DYS » et illettrisme, à l'identification des bons relais, comme à la mise en place d'un accompagnement et d'une pédagogie adaptés.

D'après Michel Habib<sup>4</sup>, la problématique des troubles des apprentissages a acquis ces dernières années un statut de problème de santé publique, au même titre que d'autres troubles du neurodéveloppement, comme l'autisme ou l'hyperactivité, jusqu'à son entrée à l'Académie de médecine en juin 2015 qui l'a consacrée comme une discipline médicale à part entière.

---

*« En l'absence de prise en charge, l'enfant dyslexique évolue inexorablement vers une situation d'illettrisme. L'illettrisme est un vecteur fondamental de la précarité, aussi semble-t-il logique d'émettre l'hypothèse selon laquelle, nombre de ces enfants devenus adultes se retrouveront dans les populations en grande difficulté et notamment celle des 16-25 ans ayant quitté le système scolaire sans qualification »*

Delahaie M., Billard C., Calvet C., Gillet P., Tichet J.,  
« Un exemple de mesure du lien entre dyslexie développementale et illettrisme », Santé Publique, Vol 10, n°4, 1998.

*« Si l'on s'accorde sur l'idée que la dyslexie et la dysphasie participent des troubles d'apprentissage, on épouse plutôt la conception biomédicale, voire aujourd'hui neuro-médicale, qui pose dès la fin du XIXème siècle l'hypothèse d'un lien entre difficulté à lire et lésion cérébrale, entre fonction intellectuelle et maladie ("cécité verbale") »*

Rapport Ringard février 2000 :  
<https://www.education.gouv.fr/propos-de-l-enfant-dysphasique-et-de-l-enfant-dyslexique-12842>

---

---

*Les troubles « DYS » sont définis comme des troubles cognitifs invisibles et durables ayant des répercussions sur les apprentissages. Ils désignent un fonctionnement « effondré » et non une déficience. Ils sont larges et souvent en interaction, c'est pourquoi l'on parle de spectre, tout comme pour l'autisme. Ils regroupent les troubles de la parole, de la lecture, de l'orthographe, de la phonologie, de la praxis ou de la gestuelle, de l'organisation et de la mémorisation. Au quotidien, ils se traduisent par des difficultés à l'écrit, des troubles attentionnels, de repérage dans le temps et l'espace, une fatigue générale, une différenciation entre oral et écrit décalée, une certaine lenteur ou encore une perturbation des relations interpersonnelles, des émotions et du comportement.*

*Il est à noter que les troubles des apprentissages avec déficit en lecture ou avec déficit du calcul sont fréquemment associés à des troubles développementaux de la coordination ou à des déficits de l'attention. En outre, un trouble du langage oral sera suivi d'un risque de trouble spécifique des apprentissages avec déficit en lecture dans plus de 50% des cas.*

<https://www.inserm.fr/dossier/troubles-specifiques-apprentissages/>

---

<sup>3</sup> Sources 2020 ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP. Ce pourcentage s'élève à 10% dans Bouches du Rhône, à 9% dans le Vaucluse, à 8,8% dans le VAR, à 7,3 dans les Alpes Maritimes, à 6,9 % dans Hautes Alpes, et à 7% dans les Alpes de Haute Provence. Mais ces données datent de 2020 portent sur un nouveau test de lecture. Les profils ne sont pas comparables aux années précédentes.

<sup>4</sup> Habib M., Les troubles de l'apprentissage : vademécum du médecin praticien : <https://www.neurodyspaca.org/Les-troubles-de-l-apprentissage-vademecum-du-medecin-praticien-par-Michel-Habib>

- **Accéder aux « savoirs de base » avec des troubles « DYS »**

En 2000, l'incontournable rapport de Jean-Charles Ringard évalue qu'environ 1% des enfants présentent des troubles sévères du langage oral, que 4% à 5% présentent de grandes difficultés du langage écrit (notamment en lecture), dont moins de 1% sont des "non lecteurs". Il précise également les règles de repérage et de diagnostic : une confrontation suffisamment longue de l'enfant avec la langue orale et écrite, la difficulté de parler de trouble du langage oral avant 5 ans et de trouble du langage écrit avant 8 ans.



Vingt ans plus tard, les troubles « DYS » concerneraient 10% de la population française avec des degrés plus ou moins sévères d'accessibilité aux savoirs et aux apprentissages. D'après l'Inserm, 6 à 8% de la population serait touchée par ces troubles rassemblés sous la bannière « DYS », dont 5 à 7% des enfants d'âge scolaire.

Les statistiques varient d'une source à l'autre, d'autant plus que les critères choisis pour définir les troubles ne sont pas toujours les mêmes. La plupart des données concerne le public enfant. Rappelons que les troubles « DYS » sont structurels et non fonctionnels, ce qui signifie qu'ils sont durables et persistent à l'âge adulte.

#### **Alors resserrons la focale sur les adultes...**

Selon la revue A.N.A.E<sup>5</sup>, environ 20% des jeunes adultes en situation d'illettrisme présentent une dyslexie. Il s'agit de personnes qui, non repérées durant leur scolarisation et du fait des difficultés rencontrées lors des apprentissages des savoirs, se sont retrouvées en échec scolaire.

S'interrogeant de même sur les liens entre la dyslexie, trouble d'acquisition de la lecture, et l'illettrisme, Marc Delahaie et son équipe<sup>6</sup> conclue que **parmi les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle ayant des problèmes de déchiffrement, environ 50% présentent les caractéristiques d'une dyslexie**, c'est-à-dire un faible niveau d'identification des mots associé à de faibles habiletés métaphonologiques (fonctionnement de la langue).

---

*« On théorise et on traite les échecs, sous l'aile des concepts de l'idéologie dominante, à consonance et de rime scientifique : dyslexie, dysorthographe, dysgraphie, dyscalculie, dysphasie... c'est par ces mots qu'on a introduit le médical dans l'opinion, usagers professionnels confondus, pour l'en éloigner de toute tentation pédagogique. Et plus la pédagogie se fait rare, plus la médicalisation gagne du terrain (...) La médecine de l'échec, rebaptisé trouble, s'engouffre dans la béance pédagogique de l'école. Le choix et la nomenclature sans limites de ses pathologies offre de nombreux créneaux à la médicalisation des « troubles scolaires » (...) »*

Carle L., Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté et « Dys-colies », Journal de l'alpha, 116, 2021, p.30

---

Au 16<sup>ème</sup> siècle, la majorité des personnes sont analphabètes. En 1789, elles représentent environ 60% de la population. L'instruction se développe dans ce mouvement d'alphabetisation. En 1975, le concept d'échec scolaire apparaît, il émerge au moment de l'allongement de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans. On assiste alors à une massification de la formation unique et à l'apparition de l'inégalité des chances pour accéder à la culture de l'écrit. En 1977, ATD Quart Monde crée le néologisme « illettrisme » en soulignant son lien avec la pauvreté.

---

<sup>5</sup> Delahaie M., Tichet J., Calvet C., Billard C., Revue A.N.A.E (Approche neurologique des apprentissages chez l'enfant) n°57, 2000.

<sup>6</sup> Delahaie M., Billard C., Calvet C., Gillet P., Tichet J., « Un exemple de mesure du lien entre dyslexie développementale et illettrisme », Santé Publique, Vol 10, n°4, 1998.

## Mais l'illettrisme demeure une notion relative, elle dépend du type d'écrits utilisés et produits dans et par une société pour communiquer.<sup>7</sup>

Si on a souvent rapporté l'illettrisme à un handicap socioculturel, vu par le prisme de la question sociale, on peut néanmoins se demander si l'échec de certains adultes dans l'acquisition de la langue écrite n'est pas lié à des difficultés dans les compétences sous-jacentes.

Sur un plan théorique, cette question renvoie aux relations entre le développement cognitif et langagier d'une part et l'accès à la langue écrite d'autre part. En effet, on peut s'attendre à ce que les adultes qui ont échoué dans l'apprentissage de la lecture présentent un déficit dans les compétences subordonnées à l'acquisition du langage écrit (langage oral, mémoire, attention, etc.).<sup>8</sup> Cependant, peu d'études ont objectivement évalué les compétences des personnes illettrées dans le domaine cognitif.<sup>9</sup> Pour autant, faut-il suivre l'hypothèse selon laquelle l'illettrisme pourrait venir de troubles cognitifs, associés à un environnement socioculturel peu favorable aux apprentissages de l'écrit ?<sup>10</sup> Une hypothèse reste une proposition devant être vérifiée par l'expérience de situations contrastées.

### • Envisager les situations d'illettrisme au-delà des troubles d'apprentissage

L'équilibre réside en cette pensée que tous les cas d'illettrisme ne relèvent pas de contextes « dys », car ces troubles n'expliquent pas en eux-mêmes l'évolution vers l'illettrisme, ce dernier ne pouvant être réduit à un facteur unique.

Apprendre à lire englobe à la fois des enjeux identitaires, culturels et cognitifs. Mais un effet génération se constate pour les compétences à l'écrit, en effet **les difficultés augmentent avec l'âge**. Les premières années suivant la sortie du système scolaire sont celles où les personnes les plus fragilisées face à l'écrit risquent le plus de perdre les quelques bases qu'elles ont acquises en lecture et en écriture, par manque de pratique et de sollicitation.

Pour un adulte « **entreprendre de réapprendre** »<sup>11</sup> est un véritable défi. Les causes de stress en formation sont nombreuses : situation de vie précaire, violences physiques, affectives et symboliques, rappel d'un parcours scolaire chaotique ou écourté, mauvaise image de soi et manque de confiance dans les compétences, découverte de nouvelles institutions avec des règles et des codes inconnus. L'entrée en formation en collectif est difficile. D'ailleurs, les personnes en situation d'illettrisme ne seraient que 2% à franchir la porte d'un lieu de formation.<sup>12</sup>

En France, ce sont principalement les travaux de sociolinguistique qui se sont intéressés aux stratégies de formation chez l'adulte.

---

*« Nous constatons que la méconnaissance des causes et conséquences de l'illettrisme conduit fréquemment la grande majorité des gens à l'assimiler à une série de « handicaps » (...). Sans vraiment oser le verbaliser, ils utiliseront des mots plus politiquement corrects comme difficultés d'apprentissages, problème de socialisation, déficit d'attention, dyslexie, etc. Ils pourront aussi élargir le cercle des responsabilités en y pointant la famille, elle aussi identifiée comme déficitaire : en soin parental, intérêt, soutien scolaire... »*

Locmant C., « Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est purement fortuite et involontaire », Journal de l'Alpha, n°116, avril 2021, p.53

---

<sup>7</sup> Vinérier A., *Entreprendre de réapprendre en situation d'illettrisme*, L'Harmattan 2018.

<sup>8</sup> Eme E., Nantes N., Delliaux C., *Analyse cognitive et linguistique de l'illettrisme : bilan des études et implication pour la formation*, 2011

<sup>9</sup> Besse J-M., Petiot-Poirson K., Petit Charles E., *Qui est illettré ? Décrire et évaluer les difficultés à se servir de l'écrit*, Retz, 2003.

<sup>10</sup> Lahire B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil, 1995.

<sup>11</sup> Vinérier A., *op.cit.*

<sup>12</sup> *Idem.*

Ces travaux<sup>13</sup> ont mis en évidence un certain nombre de facteurs sur le plan sociocognitif à prendre en compte dans les actions de formation : la non-reproduction d'un modèle scolaire trop éloigné des exigences de l'adulte ; rendre l'apprenant acteur de sa formation en le faisant participer à la définition des objectifs ; adopter une pédagogie qui favorise une nouvelle reconnaissance de soi ; mettre en place des pédagogies différenciées basées sur les acquis de départ ; préserver des moments collectifs mobilisant un groupe autour d'un projet commun ; prendre en compte le décalage entre les représentations liées à l'écrit des apprenants et celles des formateurs ; enfin mettre en place des situations signifiantes et motivantes.

En plus de cette approche pédagogique, la remédiation cognitive est une voie largement plébiscitée aujourd'hui, quoique individuelle, pour « apprendre à apprendre ». Cette démarche regroupe un ensemble d'outils thérapeutiques ayant pour but de restaurer ou de compenser, par l'utilisation de techniques d'apprentissage, les difficultés cognitives. Elle s'appuie sur la métacognition pour une prise de conscience plus efficace en mettant en place des stratégies au quotidien. Elle est toujours médiatisée par un support de travail tel que des jeux divers ou des manipulations et des expérimentations.

---

### Bibliographie

Barré De Miniac C., Lété B. (dir.), *L'illettrisme. De la prévention chez l'enfant aux stratégies de formation chez l'adulte*, De Boeck Université, 1997.

Bentolila A., *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*, Plon, 1996.

Besse J-M., Petiot-Poirson K., Petit Charles E., *Qui est illettré ? Décrire et évaluer les difficultés à se servir de l'écrit*, Retz, 2003.

Besse J-M., Luis M.H., Paire K., Petiot-Poirson K., Petit Charles E., *Evaluer les illettrismes. Diagnostic des modes d'appropriation de l'écrit : guide pratique*, Retz, 2004.

« Ce qui empêche d'apprendre », *Journal de l'alpha*, n° 121, 2e trimestre 2021.

Cole P., « Peut-on progresser en lecture quand on est dyslexique ? », *The Conversation*, 18 oct. 2021 : <https://theconversation.com/peut-on-progresser-en-lecture-quand-on-est-dyslexique-169299>

Delahaie M., Billard C., Calvet C., Gillet P., Tichet J., « Un exemple de mesure du lien entre dyslexie développementale et illettrisme », *Santé Publique*, Vol 10, n°4, 1998.

« Difficultés d'apprentissage », *Journal de l'alpha*, n°116, avril 2000.

Eme E., Nantes N., Delliaux C., *Analyse cognitive et linguistique de l'illettrisme : bilan des études et implication pour la formation*, 2011 : <https://journals.openedition.org/osp/3516>

Franck N. (collec.), *Remédiation cognitive*, Elsevier-Masson, 2017.

Garcia S., *À l'école des dyslexiques. Naturaliser ou combattre l'échec scolaire ?*, La découverte, 2013.

Gonzales-Monge S. (coord.), *L'écriture du geste à l'orthographe*, ANAE, n°170, février 2021.

Lahire B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil, 1995.

Leclercq V., *Face à l'illettrisme, enseigner l'écrit à des adultes*, ESF, 1999.

Pouhet A., « Connaître les DYS et en mesurer les enjeux », *Eres, Enfances & Psy*, n° 71 2016, p 88-104.

---

<sup>13</sup> Barré De Miniac C., Lété B. (dir.), *L'illettrisme. De la prévention chez l'enfant aux stratégies de formation chez l'adulte*, De Boeck Université, 1997 / Leclercq V., *Face à l'illettrisme, enseigner l'écrit à des adultes*, ESF, 1999.

Ringard J-C., Rapport février 2000 : [www.apedys66.fr/wp-content/uploads/2017/08/Rapport-Jean-Charles-Ringard-fevrier-2000.pdf](http://www.apedys66.fr/wp-content/uploads/2017/08/Rapport-Jean-Charles-Ringard-fevrier-2000.pdf)

Samier R., Jacques S., *Pédagogie et neuropsychologie. Quelles stratégies pour les enseignants ?*  
<https://ecolepositive.fr/livret-pedagogie-neuropsychologie-gratuit-enseignants/>

Terrail J.P., *De l'inégalité scolaire*, La Dispute, 2002.

« Troubles spécifiques des apprentissages : définitions, parcours et obstacles », ERES, *Empan* n°101, 2016.

Vinérier A., *Entreprendre de réapprendre en situation d'illettrisme*, L'harmattan, 2018.

### Sitographie

AFRC : <https://remediation-cognitive.org>

ANLCI : <http://www.anlci.gouv.fr>

Antidote, logiciel de correction avancée : <https://amupod.univ-amu.fr/video/2268-tutoriel-antidote/>

Coridys : <https://coridys.fr>

CRI de la Région Provence Alpes Côte d'Azur : <https://www.illettrisme.org>

Dystout : <https://dys-tout.fr>

Enquête 2015 : [http://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2016/11/FFDYS\\_SYNTHESE\\_Enquete\\_2015-parcours\\_de\\_sante.pdf](http://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2016/11/FFDYS_SYNTHESE_Enquete_2015-parcours_de_sante.pdf)

Fédération Française des Dys : <https://www.ffdys.fr>

Fédération Nationale des Othophonistes, FNO : <https://www.fno.fr>

Haute Autorité de Santé : [https://www.has-sante.fr/jcms/c\\_2824177/fr/troubles-dys-comment-mieux-organiser-le-parcours-de-sante](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2824177/fr/troubles-dys-comment-mieux-organiser-le-parcours-de-sante)

Inserm : <https://www.inserm.fr/dossier/troubles-specifiques-apprentissages/>

Le trouble spécifique du langage écrit : <https://www.resodys.org/Le-trouble-specifique-du-langage-ecrit>

Liste des Centres de Référence pour le diagnostic des troubles du langage et des apprentissages : <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page104.htm>

La nuit des Dys : <https://www.nuitdesdys.com/>

Neurocliv plateforme du Gerip : <https://formation.gerip.com/2021/02/25/accompagner-les-apprenants-aux-troubles-cognitifs-dans-leur-formation-professionnelle/>

Résodys Paca : <https://www.resodys.org/>

Les troubles de l'apprentissage : vademécum du médecin praticien, par Michel Habib : <https://www.resodys.org/Les-troubles-de-l-apprentissage-vademecum-du-medecin-praticien-par-Michel-Habib>

Unadys : <https://unadys.org/index.php/droits-et-dispositifs-sociaux/les-adultes-dys>